

Comment accéder et/ou modifier les congés scolaires ?

Dans les calendriers individuels et les plannings collectifs, le logiciel affiche les congés scolaires selon les zones paramétrées. L'utilisateur a la possibilité d'afficher ou non le calendrier scolaire, et a le choix entre toutes les zones paramétrées à la structure.

En tant qu'administrateur vous pourriez être amené à accéder aux congés scolaires afin de les consulter, les modifier ou ajouter d'autres zones (Exemple : zone Corse et Dom-Tom).

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Absences > Congés scolaires**

- [Consultez et ou modifiez](#)
- [Ajoutez des éléments](#)
- [Mettez à jour les calendriers](#)

1. Vous pouvez consulter et/ou modifier les congés scolaire en cliquant sur le **stylo**.
2. Vous accédez alors à la liste des différentes périodes des congés scolaire que vous pouvez modifier à l'aide du **stylo** ou supprimer à l'aide de la **corbeille**.



Enregistrez toutes modifications en cliquant sur **Enregistrer**.

Vous pouvez ajouter des nouvelles zones ou périodes en cliquant sur **+ Ajouter**.

- S'il s'agit de l'ajout de nouvelles périodes dans une zone existante, vous devrez renseigner les champs dans une fenêtre droite.
- S'il s'agit de l'ajout de nouvelles zones, vous devrez renseigner les champs d'un formulaire et associé à la / aux sociétés concernées.



Enregistrez toutes modifications en cliquant sur **Enregistrer**.

Une fois que les modifications ont été effectuées, vous devez mettre à jour les calendriers des utilisateurs en cliquant sur la flèche de mise à jour une fois que vous avez réalisé les modifications.



Enregistrez toutes modifications en cliquant sur **Enregistrer**.

Ce sujet pourrait vous intéresser :

[comment_activer_la_gestion_garde_d_enfants](#)

From:
<https://documentation.ohris.info/> - **Documentation oHRis**

Permanent link:
https://documentation.ohris.info/param_conges:personnaliser_conges_scolaires

Last update: **2024/03/11 13:41**

